

ROMAINS NEUF & L'ÉLECTION DIVINE – David Dunlap

Paul présente l'élection libre et souveraine de Dieu du peuple juif dans Romains chapitre 9. Israël est élue de Dieu et Ses promesses pour elle n'ont pas fait défaut. Il affirme que la condition spirituelle d'Israël ne prouve pas que Dieu soit infidèle. Il fait la preuve que ceci est en accord avec l'Ancien Testament. Cette élection ne s'étend pas au salut éternel de l'humain, mais cela concerne seulement les plans de Dieu pour Israël. Le théologien Erich Sauer explique :

Romains 9 ne traite pas de l'appel au salut mais traite de quelques plans qui sont en rapport avec l'histoire du salut. Cela parle moins de Dieu comme le rédempteur d'un individu mais plutôt de Celui qui dirige l'histoire en général.(1)

Privilèges nationaux

Paul commence en révélant son grand amour et sa grande tristesse pour le peuple Juif. Sa grande tristesse est due au fait qu'Israël refuse d'accepter le Christ comme Son messie. Il expose toutes les merveilleuses bénédictions de Dieu envers Israël. Il énumère les privilèges d'Israël : son adoption comme fils, sa divine gloire, les promesses, les alliances, la réception de la loi, l'adoration sacerdotale (grec – Latreia), et les patriarches. Se réservant le plus important pour la fin, il dit, 'de qui est issu, selon la chair, le Christ'. Il met l'accent sur le fait que même si Christ a connu l'infirmité de la chair, il n'a pas connu le péché. L'apôtre tient à faire remarquer que même si la plus grande majorité des Juifs ont rejeté le messie, les promesses de Dieu n'en demeurent pas moins en pleines vigueurs.

Le choix d'Israël

Paul prévoit d'avance les objections des Juifs : si les promesses de Dieu pour Son peuple sont encore valides, pourquoi est-ce que la majorité de la nation a-t-elle rejeté Christ? Est-ce que la Parole de Dieu a échoué? Paul répond que les promesses subsistent encore, 'Ce n'est point à dire que la parole de Dieu soit restée sans effet', (v.6) Les promesses de Dieu faites à Israël ne sont pas passées à l'oubli. Dieu dans Sa souveraineté a déterminé qu'il fallait qu'elles s'accomplissent, non pour toute la nation, mais pour un plus petit groupe à l'intérieur de la nation. Dieu a choisi un restant en Israël, la postérité d'Isaac, en qui Il déploiera Sa faveur. Dieu a souverainement choisi le fils d'Abraham, Isaac, de préférence à Ismaël, pour être la postérité de la nation d'Israël. Si l'élection était à salut, alors seulement la nation d'Israël serait sauvée, puisque seulement Israël a été élue. Cela ne peut être le cas, car beaucoup de gentils sont venus à la repentance. L'élection ici s'applique à un rôle spécifique, à une fonction, et à un plan.

Le choix d'Israël expliqué

Dieu a souverainement choisi les descendants de Jacob pour former une nation qu'Il pourrait utiliser à Ses fins éternels. Pas tous les enfants d'Isaac et Rébecca ne sont le peuple choisi de Dieu, mais seulement ceux qui descendent de Jacob (pas ceux d'Ésaü « les enfants de la chair »). Les enfants de Jacob sont « les enfants de la promesse...qui sont regardés comme la postérité » (v.8). Le fondement de l'élection d'Israël à travers Jacob, et non Esaü, n'était pas par les œuvres, mais selon les prérogatives divines de Dieu. Paul déclare, « car, quoique les enfants ne fussent pas encore nés et qu'ils n'eussent fait ni bien ni mal...(v.11). Cette prérogative divine est confirmée dans Romains 9.13, où Paul déclare, 'selon qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob et j'ai haï Esaü. » Cette citation est de Malachie 1.2-3. La haine et l'amour dont il est question ici ne concerne pas les individus mais les descendants des nations qui sont représentés en Jacob et en Esaü. Cela réfère au privilège terrestre – et non à l'élection au salut. William MacDonald écrit :

« J'ai aimé Jacob, et haï Esaü. » Ici Dieu parle de deux nations, Israël et Édom, de qui Jacob et Esaü étaient les chefs. ...Ce passage réfère seulement aux bénédictions terrestres, et non à la vie éternelle. La haine de Dieu pour Édom ne veut pas dire que les Édomites ne peuvent pas être sauvés, pas plus que Son amour pour Israël veut dire qu'un Juif n'ait pas besoin d'être sauvé.(2)

Dieu a béni la maison de Jacob avec la loi, les prophètes, et Sa présence parmi eux, ainsi qu'avec des conducteurs patriarches en plus de la révélation. Tout ceci a été refusé aux descendants d'Ésaü. Dieu a légitimement choisi Jacob, et

non Ésaü, avant qu'ils soient nés; mais Son jugement sur eux ne fut prononcé qu'après qu'ils eussent vécu leur vie, et que leurs descendants eussent démontré leurs caractères spirituels.

Le choix de la grâce divine

« *Je ferai miséricorde...et j'aurai compassion...non de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu...Je t'ai suscité à dessin pour montrer en toi ma puissance, afin que mon nom soit publié par toute la terre.* » (Rom. 9.15-17) Les Calvinistes vont souvent référer à Romains 9.16 comme preuve pour soutenir des opinions Réformistes concernant l'élection divine. Ils soutiennent que l'élection n'est pas basée sur celui qui court ou sur celui qui veut, mais sur la grâce et sur l'élection de Dieu seulement. Personne ne va contredire que le salut est de Dieu seulement ou que la grâce est imméritée; ces deux faits sont vrais et bibliques. Cependant, nous devons nous abstenir d'utiliser Romains 9 pour prouver l'élection à des fins de salut, car l'élection ici n'est pas à salut, mais réfère à la volonté souveraine de Dieu concernant Israël.

Le texte de Romains 9.15, « *Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde* », est une citation d'Exode 33.19. Cette référence d'Exode jette la lumière sur la signification de ce verset de Romains 9. Israël avait grandement péché en se faisant un veau d'or. La colère de Dieu s'est enflammée contre Israël, et Il a déclaré qu'Il allait détruire tout Israël et recommencer à nouveau avec les descendants de Moïse. Il aurait été pleinement légitime et juste pour Dieu de juger Israël. Moïse, cependant, a intercédé en faveur d'Israël en disant, « *Pourquoi, ô Éternel! Ta colère s'enflammerait-elle contre ton peuple, que tu as fait sortir du pays d'Égypte par une grande puissance et par une main forte?* » Exode 32.11

Dieu est revenu sur sa décision et a fait preuve de clémence imméritée envers Israël. Tout comme Dieu était juste en faisant preuve de grâce envers les enfants d'Israël, de la même façon, Il serait juste en retenant sa grâce envers Pharaon. Dans les deux cas, la souveraineté de Dieu est démontrée. Moïse et Israël se sont soumis à la volonté de Dieu et ont obtenu grâce; tandis que Pharaon a endurci son cœur et a subi le lourd jugement sous la souveraine main de Dieu. L'éloquent expositeur biblique, Alexander Maclaren, explique :

Dieu n'endurcit le cœur de personne qui ne se l'est lui-même endurci. Il ne faut pas conclure qu'une action quelconque sur la volonté soit imposée. N'est-ce pas que l'accumulation des plaies avait pour but d'attendrir le cœur de Pharaon? Le même feu attendrit la cire et durcit l'argile... (3)

Le choix de vases israélites

Paul anticipe une autre question de la part d'opposants Juifs : Si Pharaon a accompli la volonté de Dieu, alors pourquoi est-ce Dieu le prend en défaut? (v.19). Paul riposte en disant que cette question est biaisée sur deux plans: en utilisant Esaïe 29.16, il déclare fermement que l'humain limité n'est pas en position de questionner un Dieu souverain (v.20, 21); il ajoute alors que la souveraineté de Dieu est toujours exprimée avec justice, en plus d'être tempérée de grâce (v.22, 23).

Paul met de l'avant le droit divin d'un Dieu souverain sur la nation juive. Dieu a le droit absolu de former et de façonner Israël, d'exercer jugement, et de retenir Ses bénédictions ou de les dispenser selon Sa volonté. Paul prend l'analogie du potier et de l'argile de l'Ancien Testament dans Esaïe 29.16 et Jérémie 18.6. Dieu parle de deux sortes de vases d'argile. Le vase d'honneur est composé de vases de miséricorde, et le vase de déshonneur est composé de vases de colère. Le vase d'honneur semble référer à un petit restant de croyants Juifs et Gentils, tandis que le vase de déshonneur réfère aux incroyants Israélites.

Si les incroyants Israélites se détourneraient de leur incrédulité, ils deviendraient, selon le plan souverain de Dieu, des vases d'honneur et de miséricorde. S'ils demeurent fermes dans leur incrédulité alors ils deviendront des vases de déshonneur. Si Israël se détourne de son incrédulité, Dieu va se détourner de Son jugement exécutoire qu'Il planifie. Cependant, Israël ne s'est pas détournée du mal. Dieu a fait preuve de longanimité et de patience en se retenant de certaines destructions, désireux qu'Israël se repente et vienne à la foi. Il « *a supporté avec une grande patience des vases de colère formés pour la perdition* » (v. 22).

Les Juifs incroyants, de par leur rébellion, se sont *eux-mêmes* mis en situation digne d'un jugement de destruction. On ne saurait trop insister sur ce point. Il est à noter que la formulation Grec du verset (22) n'attribue pas la faute des vases *formés* pour la colère directement à Dieu, mais plutôt est imputée aux Juifs incroyants eux-mêmes. W.E. Vine, un expert en commentaire du Nouveau Testament, dit ceci d'important :

La « formation » (formés) n'est pas imputée à Dieu, comme si Dieu avait préparé ces vases pour la colère... Dieu n'a pas créé l'humain en vue de sa destruction. La conjugaison du mot « formés » tel que rendu (du verbe Grec) est à la voix passive, indiquant que le sujet accomplit l'action, ... suggérant ainsi que les personnes à qui on réfère sont des « vases de colère » qui se sont formés elles-mêmes pour la destruction. (4)

Le choix d'un reste de croyants Juifs

L'apôtre continue son argument du choix de Dieu des croyants Juifs. Paul cite l'Ancien Testament d'après Osée 2.25 afin de soutenir son argument, « *Je les appellerai Mon peuple, eux qui n'étaient pas Mon peuple; et bien-aimés, ceux qui n'étaient pas bien-aimés...* » (Rom. 9.25). (À noter : Rom. 9.25 cite Osée 2.25 en donnant la signification du mot « Lo-Ammi » d'Osée, c'est-à-dire « pas mon peuple ») Ceux qui n'étaient pas « Son peuple », et ceux qui n'étaient pas « bien-aimés » étaient la portion non-croyante de la nation juive. L'érudit biblique, le Dr. Alva McClain, ancien président de Grace Theological Seminary, fait ce commentaire :

Plusieurs pensent que ce passage réfère aux Gentils. Ce n'est pas le cas. Ils croient à tort que Paul a fait une erreur et a cité d'après l'Ancien Testament quelque chose qui s'appliquait aux Juifs et l'a appliqué aux Gentils. En définitive, il parle d'Israël. « Je vais l'appeler Mon peuple elle qui n'était pas Mon peuple. » Dieu a rejeté Israël et l'a ensuite rétabli par miséricorde. (5)

Paul continue son thème qui se poursuit tout au long de Romains 9, c'est-à-dire, que Dieu a un reste de croyants qu'Il ne rejettera pas. Paul démontre que les prophètes ont clairement déclaré que seulement un reste sera sauvé. Ceci fait parti du plan souverain de Dieu. Il utilise des citations de l'Ancien Testament afin de démontrer que c'est exactement ce que l'Écriture enseigne. Paul cite d'après deux passages du prophète Esaïe. La première citation (Esaïe 10.22) enseigne que même si Israël devenait une grande nation, seulement une petite portion de la nation serait sauvée. « *Quand ton peuple, ô Israël, serait comme le sable de la mer, un reste seulement reviendra.* » (Rom 9.27) La deuxième citation (Esaïe 1.9) met l'emphase sur la fidélité de Dieu. Même si seulement une petite portion est sauvée, Dieu néanmoins, s'est montré pleinement souverain et gracieux. « *Si le Seigneur des armées ne nous eût laissé une postérité, nous serions devenus comme Sodome, nous aurions été semblables à Gomorrhe.* » (Rom 9.29).

En effet, les voies de Dieu en ce qui concerne Israël ont été justes et miséricordieuses, et en plein accord avec l'Ancien Testament. Cependant, une question subsiste pour l'apôtre dans ce chapitre. Pourquoi est-ce que quelques Gentils sont parvenus à la justice qui est par la foi, tandis que la majorité d'Israël a failli d'atteindre la justice de la foi? L'apôtre termine le chapitre avec cette réponse solennelle et profonde, « *Parce qu'ils (Juifs) ne l'ont pas cherché par la foi, mais par les œuvres de la loi.* » Paul laisse la souveraineté divine et va vers la responsabilité humaine. Israël cherchait la justification devant Dieu en gardant la loi plutôt que la foi dans le Seigneur Jésus Christ. Ils ont rejeté la justification selon la grâce et ont cherché de plaire à Dieu avec une justification selon les œuvres. Dieu a envoyé Son Fils dans le monde, qui était la personnification de la perfection, qui a accompli la loi parfaitement. Cependant la nation juive ne l'a pas reçu, mais elle s'est heurtée contre la pierre d'achoppement de l'humble Christ parce qu'elle attendait un Roi triomphant. En Le rejetant, elle a accompli l'Écriture prophétique, « *Voici, je mets en Sion une pierre d'achoppement et un rocher de scandale, et celui qui croit en lui ne sera point confus.* » (v.33). Encore aujourd'hui, même si la nation d'Israël a trébuché, Dieu sauve encore des individus Juifs qui Le reçoivent par la foi.

Conclusion

Finalement, personne ne pourra nier que ce chapitre présente sa portion de difficultés pour l'interprète. Les lourds sujets de la souveraineté de Dieu et de la liberté de choix de l'humain sont tous les deux présentés. Nulle part est-ce que Dieu nous demande de choisir un par rapport à l'autre. Tous deux sont de Dieu et tous deux font parti du plan divin de Dieu.

Cependant, permettez-nous de suggérer humblement que Romains chapitre 9 n'enseigne pas que Dieu élit souverainement quelques-uns au salut et d'autres à la réprobation. Le point de vue Calviniste par rapport à l'élection doit tourner les regards ailleurs pour s'appuyer bibliquement. Romains neuf présente le souverain plan de Dieu pour la nation d'Israël concernant son rôle, son privilège, et son futur sur la terre.

Notes

1. Erich Sauer, *Dawn of World Redemption*, (Grand Rapids, MI : Eerdmans, 1973), p.148, 149
2. William MacDonald, *Romans*, (Kansas City, KS :Walterick,1981), p.103
3. Alexander Maclaren, *Exodus*, (Grand Rapids, MI :Baker, 1989), p.36
4. W.E. Vine, *Romans*, (London : Oliphanats, 1948), p. 147-148
5. Alva J. McClain, *Romans*, (Chicago, IL :Moody, 1973), p.183